



Date de dépôt : 29 février 2024

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Christo Ivanov : Le déménagement de la gare routière au P47 est-il toujours envisagé ?

En date du 26 janvier 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

La situation de la gare routière, dont les origines remontent aux années cinquante, n'est plus idéale aujourd'hui. Avec la saturation des accès routiers et l'encombrement général des environs, l'accès à la place Dorcière n'est pas des plus aisés pour de grands véhicules qui peinent à manœuvrer. Avec son aspect vétuste, le bâtiment de la gare routière ne répond plus aux exigences minimales des voyageurs d'aujourd'hui. De plus, il faut relever que, dans le cadre de l'extension de la Gare Cornavin, de très nombreux travaux seront effectués autour de ce pôle urbain.

Une motion adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Genève en septembre 2021 invitait le Conseil administratif à « concrétiser, en collaboration avec le canton, le transfert de la gare routière vers un autre site sur le territoire du canton de Genève d'ici à 2025 ».

Dans sa réponse aux motions 2614 et 2793 déposée en mars 2023, le Conseil d'Etat rappelait le projet du canton de relocaliser à l'horizon 2025 les lignes internationales de voyageurs sur le site P+R P47, en mentionnant les avantages du site (lien direct à l'autoroute, tram des Nations, transports publics, facilité d'accès depuis l'aéroport et sa gare CFF).

Aujourd'hui, divers retours signalent que le choix de relocaliser des lignes internationales de voyageurs au P47 serait compromis ou retardé.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *L'Etat envisage-t-il toujours de relocaliser des lignes internationales de la place Dorcière au P47 ? L'horizon 2025 est-il toujours actuel ?*
- 2) *Où en sont les négociations avec le Conseil administratif de la Ville de Genève ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Pour l'historique de ce dossier, le Conseil d'Etat prie Mesdames et Messieurs les Députés de bien vouloir se référer à la réponse qu'il a produite en mars 2023 au sujet des motions 2614-B « pour une zone de verdure à la place Dorcière » et 2793-B « pour une gare routière d'importance cantonale ». Il prévoit une relocalisation des lignes internationales au P47, ce site répondant à tous les critères nécessaires pour accueillir une gare routière pour des lignes internationales (connexion directe à l'autoroute et au futur tram des Nations).

La construction du pôle multimodal qui accueillera la gare routière internationale a été confiée à la Fondation des parkings. Il est prévu une mise en service en 2027, simultanément à celle du tram des Nations. La demande d'autorisation de construire devrait être déposée d'ici juin 2024.

S'agissant de la gare routière située Place Dorcière, le canton continue d'accompagner la Ville de Genève dans son projet de revalorisation du site. Il veille à ce que les différents partenaires, dont Genève Tourisme et les représentants des milieux autocaristes, soient étroitement associés aux échanges.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :
Antonio HODGERS